



ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

- 1h00
- 3.509 km
- 16 m
- 16 m
- Boucle
-

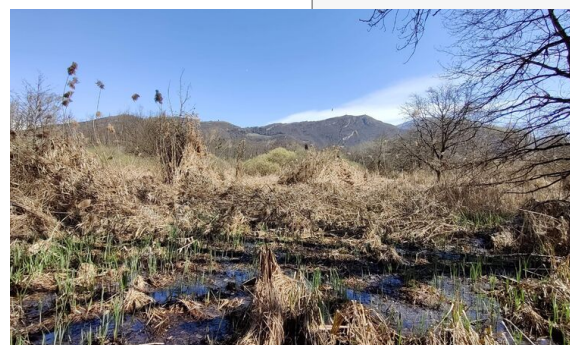
CHALLES-LES-EAUX

Parking du plan d'eau, Avenue de Chambéry
Tél : 04 79 72 80 91
mairie.challes-les-eaux@wanadoo.fr

La boucle du marais des Chassettes

Départ : Parking du plan d'eau - En voiture : stationner sur le parking de l'aérodrome En bus : ligne C, arrêt "Challes centre" (marcher 5 minutes jusqu'au plan d'eau pour retrouver le point de départ). Lignes 2 et 3, arrêt "Plan d'eau" - Altitude : 291m - Point culminant : 303m

Sur cet itinéraire très facile situé au cœur de la commune de Challes-Les-Eaux, découvrez, à travers bois et marais, un site naturel aux multiples richesses.



©Pauline Guelle Germain



©Pauline Guelle Germain



©Pauline Guelle Germain

PASSAGES DÉLICATS : Prévoir des chaussures adaptées pour une zone humide.
NATURE DU TERRAIN : Terre

D/ parking de l'aérodrome, traversez le petit pont en bois, puis contournez le plan d'eau par la droite en direction de la petite aire de jeux.

1/ Traversez la départementale 1006 par le passage piétons, passage à proximité de l'arrêt de bus de la ligne 2 et 3 (arrêt "Plan d'eau") puis empruntez la route goudronnée qui longe des immeubles.

2/ Au bout de cette route, prenez le petit chemin qui monte à travers le lotissement entre la haie de lauriers et de thuyas (juste derrière la borne téléphonique en métal). Au bout de ce chemin, tournez à droite et continuez sur le chemin qui descend jusqu'à la route goudronnée.

3/ Tournez à droite en direction du panneau d'informations sur "La réhabilitation du marais à partir de la fin du 20ème siècle".

Partez sur le chemin qui longe le marais et rejoignez l'autre panneau d'informations évoquant "Les atteintes au marais durant le 20ème siècle".

Attention : Ne tournez pas à droite à travers le marais mais continuez bien le chemin tout droit qui longe le marais.

4/ Juste avant le 3ème panneau explicatif présentant "Le marais des Chassettes aujourd'hui", tournez à droite et empruntez le chemin en sous-bois qui part à travers le marais. Traversez un pont en pierre, puis tournez à droite et longer le petit ruisseau.

5/ Poursuivez le sentier à travers le marais, puis un peu plus loin restez sur le sentier de gauche qui longe la prairie.

>> Observation du milieu :

Les lieux sont favorables à la reproduction des amphibiens comme la grenouille rousse. Prenez le temps d'observer également les nombreuses libellules dont l'aeschna printanière, une espèce plus rare dans les marais de la cluse de Chambéry. Les boisements eux sont le paradis des oiseaux : des rapaces, le milan noir ou encore le bondrée apivore qui trouvent aux Chassettes de petits mammifères à chasser, des espèces communes aux milieux forestiers telles que le pic épeiche ou la sittelle torchepot, et d'autres plus rares comme la mésange à longue queue ou le pic mar.

Côté flore, s'y épanouissent notamment l'inule de Suisse, plante protégée à fleurs jaunes et feuilles aromatiques, adepte des prairies humides, tout comme la sanguisorbe officinale aussi appelée grande pimprenelle ou encore la succise des prés.

Le site des Chassettes joue un rôle essentiel d'expansion des crues et de décantation des eaux pluviales. Et pour la population locale, c'est l'opportunité de bénéficier d'un espace naturel et pédagogique bénéfique au cadre de vie. >>

6/ Pour le retour, lorsque le sentier débouche hors des sous-bois, partez à droite sur le chemin qui longe les maisons (à votre gauche) jusqu'à la route goudronnée.

Continuez à droite puis traversez le petit pont et empruntez la piste cyclable qui longe le ruisseau "La Mère" jusqu'à la départementale.

Le milieu est fragile, merci de le respecter, ne pas jeter de déchets et n'hésitez pas à ramasser ceux que des promeneurs indécidés auraient laissés.

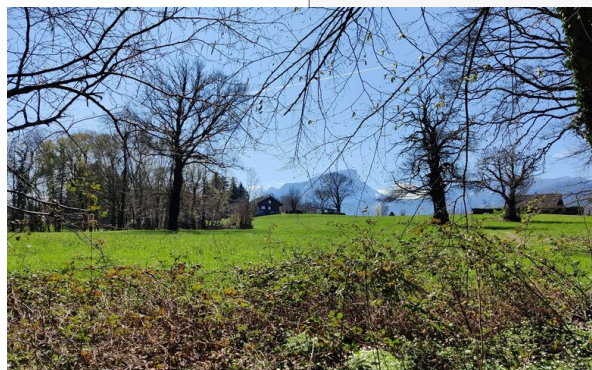
Ce marais fait partie du réseau hydraulique de bassin versant de la Leysse, qui alimente en eau le lac du Bourget.

L'histoire géologique du site (talweg) est entièrement liée à la période glaciaire würmienne : surcreusement glaciaire et dépôts morainiques (érosion et surcreusement par les glaciers), accumulation d'eau (lac d'origine glaciaire qui s'est réduit pour se limiter au lac du Bourget), sédimentation et colonisation végétale (accumulation de tourbe dans le fond de talweg). La tourbe est une formidable machine à remonter le temps : l'accumulation de tourbe qui peut aller jusqu'à 3 mètres permet de lire l'histoire locale et climatique de la planète sur plusieurs milliers d'années !

L'historique du site nous apprend que la tourbe a été exploitée pendant et après la seconde guerre mondiale pour permettre le chauffage et l'amendement de terrains agricoles.

Aujourd'hui encore, le milieu est fragilisé par l'activité humaine et l'urbanisation progressive. L'alimentation en eau ayant diminué, la tourbière s'est asséchée, laissant progressivement place à des végétaux puis à une forêt. Voilà pourquoi le site est aujourd'hui composé en grande majorité de boisements.

Il offre aux promeneurs la possibilité de découvrir trois stades de végétation : les bois humides denses, qui occupent l'essentiel du site, principalement constitués d'aulnes, des prairies ainsi que des roselières, ayant un besoin important en eau. Deux petits ruisseaux captent les eaux qui ruissellent et alimentent le site, qui fait office de réceptacle. Ils rejoignent ensuite le ruisseau de la Mère.



©Pauline Guelle Germain